



NOMBRE DE KILOMÈTRES DE ...

NEW RICHMOND À :

Caplan	15
St-Alphonse	26
St-Siméon	25
Bonaventure	31
St-Elzéar	50
New Carlisle	46
Paspébiac	54
Hope	63
St-Godefroi	65
Port-Daniel	81
Gascons	91
Newport	103
Pabos Mills	112
Chandler	119
Pabos	125
Grande-Rivière	134
Ste-Thérèse	140
Cap d'Espoir	148
Anse-à-Beaufils	153
Percé	162
St-Georges-de-Malbaie	195
Gaspé	222
NEW RICHMOND À :	
Maria	16
Carleton	30
St-Omer	39
Nouvelle	47
Escuminac	62
Pointe-à-la-Croix	86
Matapédia	104
St-Alexis	114
St-François d'Assise	125
Amqui	180
Mont-Joli	249
NEW RICHMOND À :	
Ste-Anne-des-Monts (Parc)	145

GASPÉ À (par la Côte) :

St-Majorique	12
Rivière-au-Renard	30
Anse-au-Griffon	40
St-Maurice-de-l'Échourie	40
Cloridorme	71
Grande-Vallée	94
Manche d'Épée	122
Gros-Morne	130
Anse-Pleureuse	138
Mont-Louis	145
Mont-St-Pierre	153
Rivière-à-Claude	160
Marsoui	173
Ste-Anne-des-Monts (Tourelle)	199
Ste-Anne-des-Monts	206
Cap-Chat	222
Matane	294
Mont-Joli	355
GASPÉ À (par Murdoch.) :	
Murdochville	94
Anse-Pleureuse	133
Mont-Louis	140
Mont-St-Pierre	148
Rivière-à-Claude	155
Marsoui	168
Ste-Anne-des-Monts (Tourelle)	194
Ste-Anne-des-Monts	201
Cap-Chat	217
Matane	289
Mont-Joli	350

MONT-JOLI À :

Rimouski	41
Rivière-du-Loup	143
Montmagny	272
Lévis	326
Québec (Ste-Foy Centre-Sud)	342
Québec (Basse-ville Ouest)	350
Beaupré	391
Trois-Rivières	462
Drummondville	476
Shawinigan	504
St-Hyacinthe	523
Sherbrooke (Centre-Ville)	559
Boucherville	562
Longueuil	567
Montréal (Centre-Ville)	577
Laval (Laval-des-Rapides)	589
Saint-Sauveur	646
Gatineau (Centre)	790
LES ÎLES :	
C.-aux-M. à Havre-aux-Maisons	6
Havre-aux-Maisons à Grosse-Île	38
Grosse-Île à Grande-Entrée	16
Cap-aux-Meules à l'É.-D.-N.	8
Cap-aux-Meules à Fatima	4
Fatima à L'Étang-du-Nord	8
Cap-aux-Meules à Havre-Aubert	24
Havre-aux-Maisons à l'É.-D.-N.	14
Havre-aux-Maisons à H.-Aubert	29
Havre-aux-Maisons à Fatima	7

PRINCIPALES NORMES DE REMBOURSEMENT

FRAIS DE REPAS

Le réclamant doit indiquer dans le rapport de dépenses l'heure de départ et l'heure d'arrivée. Ces dernières servent à déterminer si tel ou tel repas est remboursable.

HEURES DE DÉPART

Avant 07 h 30	→	déjeuner	→	12 \$
Avant 12 h 00	→	dîner	→	18 \$
Avant 18 h 00	→	souper	→	24 \$
Avant 22 h 00	→	collation	→	6 \$

HEURES D'ARRIVÉE

Après 09 h 00	→	déjeuner	→	12 \$
Après 12 h 30	→	dîner	→	18 \$
Après 18 h 30	→	souper	→	24 \$
Après 22 h 00	→	collation	→	6 \$

FRAIS D'HÉBERGEMENT

Selon le coût réellement encouru avec pièce justificative à l'appui.

Sans pièce justificative : 30,00 \$

FRAIS DE STATIONNEMENT ET TAXI

Selon le coût réellement encouru avec pièce justificative à l'appui.

FRAIS DE TRANSPORT PAR AUTOMOBILE

Le réclamant doit indiquer le lieu de départ et le lieu d'arrivée.

Le remboursement des frais correspond aux kilomètres réellement parcourus selon le taux en vigueur.

FAIRE PARVENIR LE RAPPORT DE DÉPENSES SIGNÉ S.V.P. :

Par courrier électronique au : steeq.valerie@globetrotter.net

Par télécopieur au : 418 392-5736

Par la poste au : STEEQ-CSQ
À l'attention de Valérie Parisé
Technicienne en administration
122, boulevard Perron Ouest
New Richmond (Québec) G0C 2B0

Le nombre de kilomètres entre les villes a été calculé à partir du site du Ministère des Transports du Québec.

Avril 2016